

23e édition du Baromètre de la finance solidaire FAIR - La Croix :

Avec + 2 milliards d'euros d'encours, 2024 est une année de consolidation du marché pour la finance solidaire qui imprime sa marque dans le paysage français de l'épargne.

L'épargne solidaire poursuit sa croissance et atteint un encours global de 29,4 milliards d'€ au 31/12/2024, soit une augmentation de près de 2 milliards d'euros par rapport à 2023 (+7 %). Elle représente dorénavant 0,46 % de l'épargne financière des Français (contre 0,45 % en 2023). Cette évolution, qui s'imprime sur l'ensemble des canaux de souscription, est à nouveau marquée cette année par des souscriptions nettes largement positives, ainsi que l'effet de marché, ce qui permet à la finance solidaire de convaincre toujours plus d'épargnants.

En 2024, la finance solidaire renforce son rôle clé dans le paysage français de l'épargne, portée par une progression visible sur ses trois principaux canaux. L'encours de l'épargne salariale solidaire confirme sa place de moteur majeur de la collecte (60 % des encours) et poursuit sa croissance à +6 % en 2024 (à 16,3 milliards d'€), après une correction des estimations sur 2023. L'épargne bancaire solidaire progresse elle aussi de +8 %, soutenue par des livrets (+7 %) et les dépôts à terme (+41%). Les fonds solidaires (hors épargne salariale) sont eux aussi au vert (+7 %) en raison des souscriptions nettes en hausse (+330M€). L'épargne placée dans les entreprises solidaires fait, elle-aussi, un bond de +10 % en 2024 (soit +110M€), tirée par plusieurs acteurs dynamiques. Aussi une très bonne nouvelle pour les investissements qui repartent à la hausse avec 739 M€ investis (+8 %) en raison d'une augmentation marquée de l'activité des entreprises solidaires (+24 %). Une autre tendance se confirme : les dons issus des produits de partage labellisés Finansol connaissent pour la seconde année consécutive une véritable envolée (+75 %), portée par l'augmentation des taux d'intérêts et les performances positives des fonds de partage. Enfin, l'assurance-vie labellisée tire son épingle du jeu avec +377 M€ pour MAIF et un +21 M€ (dont +19 M€ net) pour Generali Vie.



« 2024 est une année de consolidation du marché pour la finance solidaire qui croît de 2 milliards d'euros et qui voit ses voyants au vert, avec une bonne progression des encours sur l'ensemble de ses canaux de collecte. L'engouement pour les produits solidaires ne se dément pas et aujourd'hui, et c'est près de 2 millions d'épargnants qui comprennent que la finance solidaire est non seulement une finance qui s'appuie sur des valeurs fortes mais aussi une finance de solutions concrètes et utiles pour l'ensemble des Françaises et des Français. »

Au-delà, la sensibilisation du grand public et des distributeurs qui proposent les produits reste centrale pour faire tomber certaines idées reçues et montrer que rendement et impact ne sont pas incompatibles. »

Patrick Sapy, Directeur Général de FAIR, le collectif des acteurs de la finance à impact social en France.

	En 2020 (en €)	En 2021 (en €)	En 2022 (en €)	En 2023 (en €)	En 2024 (en €)	Évolution 2024 vs 2023
Encours global de l'épargne solidaire	19,3 Mds	24,5 Mds	26,3 Mds	27,5 Mds	29,4 Mds	+7 %
Épargne bancaire solidaire	6,9 Mds	9,5 Mds	10 Mds	11 Mds	11,9 Mds	+8 %
Épargne salariale solidaire	11,7 Mds	14,1 Mds	15,3 Mds	15,4 Mds	16,3 Mds	+6 %
Épargne collectée par les entreprises solidaires	790 M	908 M	991 M	1,1 Mds	1,2 Mds	+10 %

[**>Télécharger le Baromètre de la finance solidaire 2025**](#)

[**>Télécharger l'infographie dédiée**](#)

L'année 2024 en 5 tendances clés :

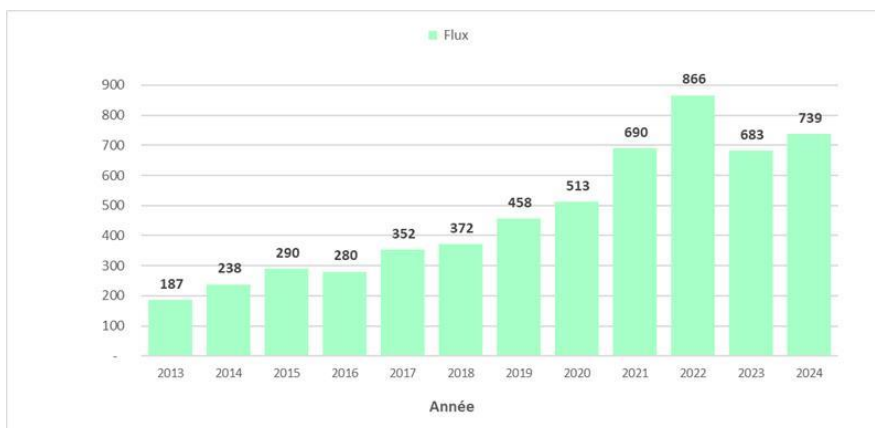
Pour l'année 2024, la plupart des voyants de la finance solidaire sont au vert, et sa croissance est portée par 5 tendances structurantes :

1. Une croissance constante portée par l'ensemble de ses 3 canaux de collecte

C'est une très bonne année pour la finance solidaire, et pour cause, l'ensemble de ses canaux de souscription sont en progression. Avec 16,3 milliards d'euros d'encours sur 2024 (+6 %), l'épargne salariale confirme donc sa progression engagée depuis 5 ans avec +900 M€ de croissance brute, dont une collecte nette de +600 M€. Le canal bancaire solidaire est lui aussi en hausse de +8 % (11,9 milliards d'euros), porté notamment par les livrets solidaires (+7 %) et les dépôts à terme (+41 %), qui ont mieux résisté à la concurrence des livrets réglementés, entre autres grâce à la revalorisation de leurs taux d'intérêt. L'épargne investie directement dans les entreprises solidaires poursuit quant à elle sa progression avec +10 %, pour atteindre 1,2 milliard d'euros, tirée par des acteurs dynamiques comme 3 Colonnes, Habitat et Humanisme ou encore Terre de Liens.

2. Les investissements dans les entreprises de l'ESS repartent à la hausse

Après un léger repli en 2023, les investissements solidaires repartent à la hausse en 2024 avec 739 M€ investis, soit +8 % par rapport à 2023 (Cf le graphique ci-dessous). Cette reprise s'explique par une activité en forte hausse des entreprises solidaires (+24 %), et par la croissance des souscriptions nettes des fonds solidaires de type FCP, SICAV et UC solidaires (+330M€).



3. Les dons issus des produits de partage connaissent une envolée pour la 2^e année consécutive

2024 confirme une tendance forte : les dons issus de l'épargne solidaire progressent fortement pour la deuxième année consécutive. Les dons via les produits de partage labellisés Finansol passent de 8,5 M€ à 15 M€ (+75 %), après déjà +80 % en 2023. Cette hausse est liée à l'amélioration des performances des fonds de partage et à la hausse des taux d'intérêt sur les produits bancaires.

4. Les produits bancaires solidaires de type « livret » résistent mieux à la concurrence des produits d'épargne réglementée

Les produits bancaires de type livrets ont moins subi la concurrence des livrets réglementés qu'en 2023 – certains taux d'intérêts de livrets solidaires ayant augmenté en 2024. Les encours des livrets et dépôts à terme solidaires sont en hausse de +8% en 2024. (+7 % pour les livrets ; +41% pour les dépôts à terme). L'engouement se poursuit grâce à des produits comme les livrets d'Epargne pour les Autres (LEA) du Crédit Mutuel (+154M€) et de CIC (+45M€) qui réalisent une bonne année 2024.

5. L'épargne salariale solidaire reste dynamique

Précision : les chiffres de l'épargne salariale solidaire de 2023 qui ont été surestimés ont été corrigés cette année.

Les encours de l'épargne salariale solidaire s'établissent donc bien à 14,9 milliards d'euros en 2022, à 15,3 milliards d'euros en 2023 (+2,68 %) et à 16,3 mds d'€ en 2024 (+6 %).

En 2024, ce canal représente 60 % des encours globaux de l'épargne solidaire et 8 % de l'épargne salariale nationale, et continue de tirer le marché vers le haut.

Les raisons de cette progression sont multiples :

- D'une part, l'ensemble des FCPE labellisés Finansol affichent des souscriptions nettes positives (+ ou - 40M€) et la quasi-totalité connaît un effet de marché positif (+275M€). Plusieurs fonds se démarquent, comme le FCPE Multipar Solidaire Dynamique de BNP Paribas (+18M€ de souscriptions nettes et +63M€ d'effet marché) et le fonds Multipar Solidaire Equilibre SR (+22M€ en souscriptions et +23M€ en effet marché).
- D'autre part, l'épargne salariale est aidée par les dispositions réglementaires qui fortifient sa place : depuis le 1^{er} juillet 2024, les entreprises proposant des PEE/PER doivent inclure un fonds labellisé (Finansol, ISR ou Greenfin) en plus d'un fonds solidaire. Cette nouvelle réglementation va dans le sens d'un développement de l'offre de FCPE solidaires pour les salariés souhaitant devenir épargnants solidaires.

Les chiffres d'impact sur 2024 :

- 2400 hectares d'agriculture biologique (soit l'équivalent de 3360 terrains de football) et 168 agriculteurs soutenus dans l'année
- 6675 personnes supplémentaires alimentées en électricité renouvelable
- 29 institutions de microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales... promouvant l'accès aux biens et services essentiels financés dans les PED
- 3000 nouvelles personnes relogées dans l'année
- 21 000 emplois créés ou consolidés (Source : France Active Investissement)

À propos de FAIR :

FAIR œuvre depuis 30 ans à la promotion d'une finance à impact social en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. L'association réunit plus de 150 banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées. Elle gère le label Finansol, créé en 1997 par des acteurs de la société civile, qui garantit l'impact social des produits d'épargne labellisés, ainsi que la transparence de l'information.

La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste et d'un monde plus durable. www.finance-fair.org

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 25/06/2025, 12h

Contact presse :

Paul QUENTIN : paul.quentin@finance-fair.org et presse@finance-fair.org

Tel : 06 58 92 89 41

À propos de La Croix

Lieu de réflexion, d'espérance et de dialogue, La Croix accompagne ses lecteurs dans leur compréhension du monde. La Croix décrypte l'actualité afin que le lecteur ne subisse pas l'information mais la comprenne. La Croix humanise notre rapport à l'information, pour permettre à tous de cultiver l'espérance et l'inspiration. La Croix propose de prendre du recul à travers des récits, des temps longs et des témoignages, et de rester attentifs aux solutions, aux initiatives qui émergent et qui méritent d'être racontées. La Croix fait vivre le dialogue, comme repère et espace de confiance où chacun peut s'exprimer librement dans le respect de l'autre. Média indépendant, ces trois piliers fondamentaux ancrés dans sa tradition chrétienne en font toute sa singularité. La marque La Croix compte aujourd'hui une audience de 3,8 M de lecteurs. (SOURCES : ACPM ONE NEXT GLOBAL 2025 S1).

Retrouvez toutes les dernières actualités de La Croix [via l'espace presse](#).

Contact presse : Audrey Campagne – audrey.campagne@groupebayard.com - 07 87 67 87 74